

Schéma Directeur Énergétique Métropolitain

Atelier thématique n°5 – « Développer la géothermie, principal potentiel métropolitain »

Ordre du jour

1. Rappel du contexte

15:30

2. Présentation des principaux éléments de diagnostic

D 15:40

3. Retours d'expériences et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine

D 15:55

4. Echanges en sous-groupes

D 16:20

5. Restitution des travaux des sous-groupes

77:20

6. Synthèse et présentation des étapes suivantes

D 17:55

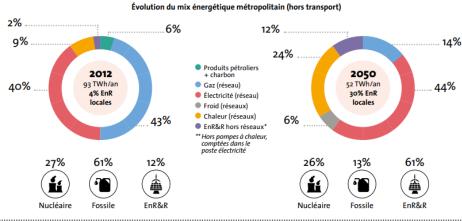


Rappel des objectifs du Plan Climat Air Energie de la Métropole

Neutralité carbone en 2050

- 50 % de consommations d'énergie

60 % d'ENR&R dans la consommation finale







ur*







** Source : ADEME, Visions 2035-3050, Scénario 2050 -50% d'électricité nucléaire



^{*} Source : RTE, SNCU

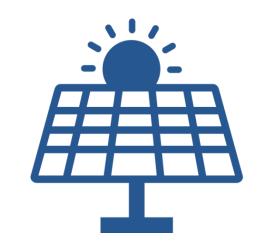
Objectif du SDEM : décliner le Plan Climat Métropolitain, compléter les actions existantes

Rénovation énergétique

Développement des EnR

Mobilité durable







- Pilotage du programme SARE
- Fédération des ALEC
- Lauréat du programme ACTEE
- Solarisation bâtiments publics
- Accompagnement de projets
- Potentiel géothermie de surface
- Mise en place d'une ZFE
- Métropole Roule Propre
- Pacte de logistique urbaine



Contexte d'élaboration d'un schéma directeur énergétique métropolitain (SDEM)

- La Métropole est **responsable de la coordination de la transition énergique** sur son territoire dans le cadre de la mise en œuvre de son **Plan climat air énergie métropolitain** adopté le 12 novembre 2018, en vertu de l'article L2224-34 du CGCT.
- La Métropole « est chargée de la mise en cohérence des réseaux de distribution d'électricité, de gaz, de chaleur et de froid », en vertu de l'article L5219-1 du CGCT. « Elle établit, en concertation avec les autorités compétentes intéressées, un schéma directeur des réseaux de distribution d'énergie métropolitains qui a pour objectif de veiller à leur complémentarité [...]. »
- Le plan d'actions du Plan Climat Métropolitain reprend l'objectif de réalisation d'un SDEM (fiche « ENE2 ») et s'appuie sur cet outil pour prévoir la mise en place d'une démarche de planification territoriale, qui doit en concertation avec les autorités compétentes intéressées veiller à la complémentarité et la cohérence du développement des réseaux, et définir les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés dans le Plan Climat Métropolitain à 2050.

Ambitions et vision portées par la Métropole du Grand Paris

Ouvrir un espace d'échange et de coordination sur le système énergétique métropolitain

Etablir une feuille de route opérationnelle et échelonnée dans le temps Favoriser l'appropriation de cette stratégie par les différents acteurs de la chaine de valeur de l'énergie

Υ

Engager le territoire dans la trajectoire de transition énergétique définie dans le cadre du PCAEM



Champs thématiques



- Anticipation des besoins d'évolution et des complémentarités entre réseaux de distribution d'énergie métropolitains : électricité, gaz, chaleur, froid.
- Il sera accompagné d'analyses prospectives en matière de :



Maitrise de la Demande en Energie



Intégration EnR&R



Développement infrastructures carburations alternatives

Portée du schéma

- La feuille de route qui sera établie aura une valeur strictement incitative. Le schéma directeur ne constitue pas un document prescriptif.
- En revanche, sa mise en œuvre opérationnelle pourra se traduire par la formalisation d'engagements de droit souple.



Ordre du jour

1. Rappel du contexte

15:30

- 2. Présentation des principaux éléments de 🕑 15:40 diagnostic
- 3. Retours d'expériences et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine

D 15:55

4. Echanges en sous-groupes

16:20

5. Restitution des travaux des sous-groupes

レ) 17:20

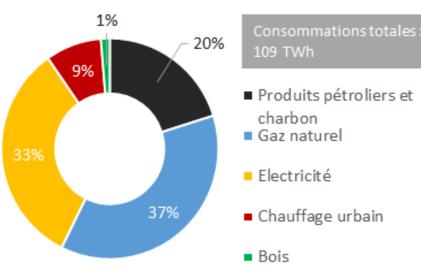
6. Synthèse et présentation des étapes suivantes

17:55

Bilan énergétique métropolitain

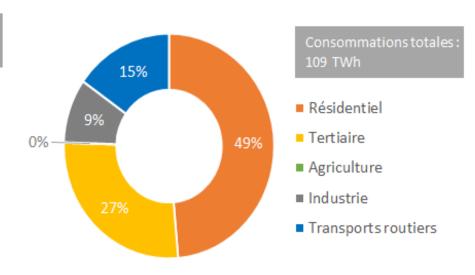
Répartition des consommations par produit énergétique de la MGP en 2017

Source: ROSE 2017 (version février 2020), BURGEAP



Répartition des consommations de la MGP par secteur en 2017

Source: ROSE 2017 (version février 2020), BURGEAP



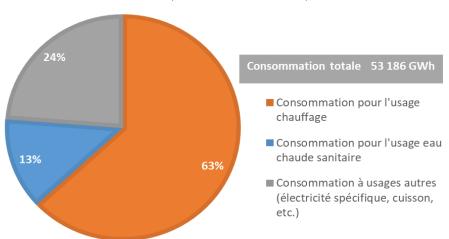


06/12/2021

Bilan énergétique métropolitain Focus parc résidentiel

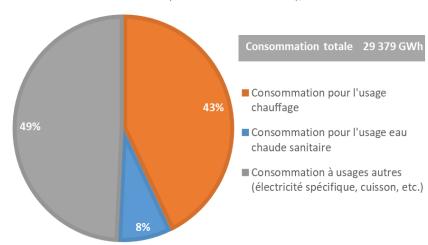
RÉPARTITION DES USAGES DANS LA CONSOMMATION DU SECTEUR RÉSIDENTIEL DE LA MGP EN 2017

SOURCE: ROSE 2017 (VERSION FÉVRIER 2020), BURGEAP



RÉPARTITION DES USAGES DANS LA CONSOMMATION DU SECTEUR TERTIAIRE DE LA MGP EN 2017

SOURCE: ROSE 2017 (VERSION FÉVRIER 2020), BURGEAP



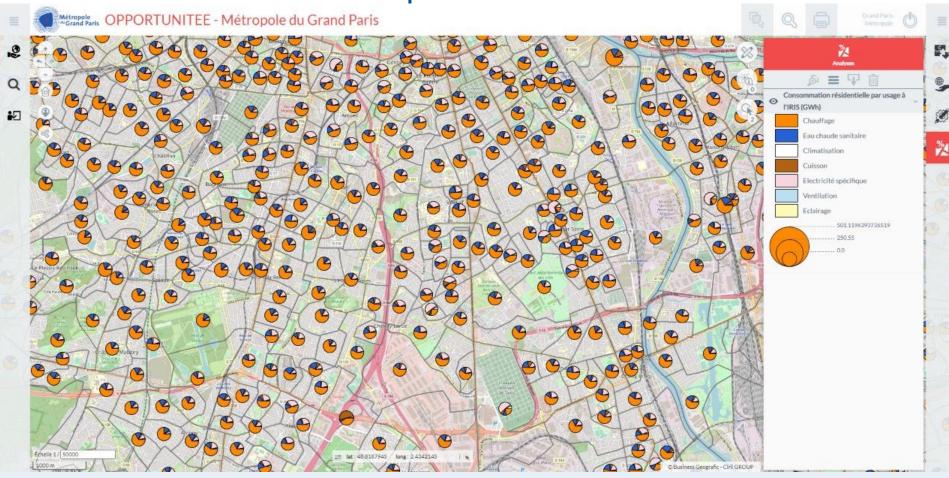
Consommations de chaleur :

- 76 % du bilan résidentiel
- 51 % du bilan tertiaire



06/12/2021

Bilan énergétique métropolitain Focus parc résidentiel

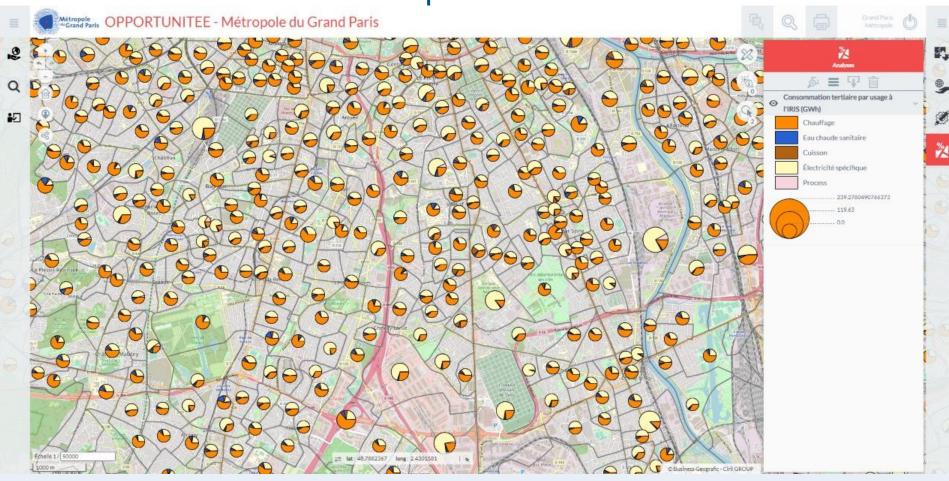


Consommations par usage estimées à la parcelle et à l'IRIS



06/12/2021

Bilan énergétique métropolitain Focus parc tertiaire



Consommations par usage estimées à la parcelle et à l'IRIS



06/12/2021

Production actuelle et potentiel

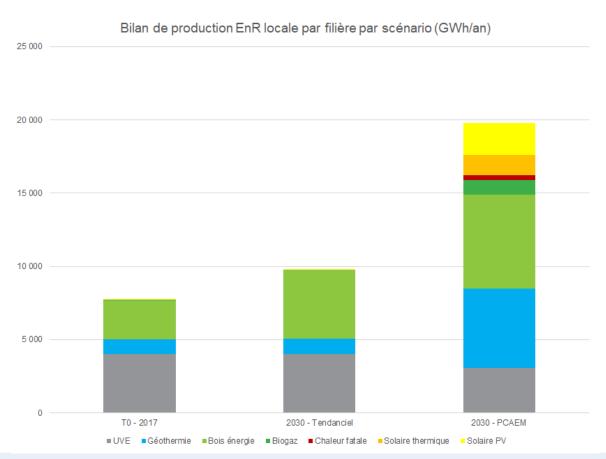
Energie produite en 2017 - GWh

	en 2017 - GWh	
Chaleur sur réseaux	10 887	
dont part EnR&R	<i>5 693</i>	
UVE - Chaleur	3 904	
Géothermie et pompe à chaleur	980	
Biomasse	766	
Biogaz	43	
Charbon	929	
Fioul	46	
Gaz naturel	4 140	
Autres	79	
Froid sur réseaux	768	
dont part EnR&R	8	
Freecooling eau de Seine	8	
Autres	760	
Chaud et froid hors réseaux	6 318	
dont part EnR&R	1 917	
Bois domestique	1 439	
Bois domestique Biomasse collective et industrielle	1 439 465	
Biomasse collective et industrielle	465	
Biomasse collective et industrielle Solaire thermique	465 13	
Biomasse collective et industrielle Solaire thermique Charbon et produits pétroliers	465 13 4 402	
Biomasse collective et industrielle Solaire thermique Charbon et produits pétroliers Electricité	465 13 4 402 36 115	
Biomasse collective et industrielle Solaire thermique Charbon et produits pétroliers Electricité dont part EnR&R	465 13 4 402 36 115 6 443	
Biomasse collective et industrielle Solaire thermique Charbon et produits pétroliers Electricité dont part EnR&R UVE - Electricité	465 13 4 402 36 115 <i>6 443</i> 121	
Biomasse collective et industrielle Solaire thermique Charbon et produits pétroliers Electricité dont part EnR&R UVE - Electricité Solaire photovoltaïque	465 13 4 402 36 115 6 443 121 23	
Biomasse collective et industrielle Solaire thermique Charbon et produits pétroliers Electricité dont part EnR&R UVE - Electricité Solaire photovoltaïque Thermique fossile	465 13 4 402 36 115 6 443 121 23 1 173	
Biomasse collective et industrielle Solaire thermique Charbon et produits pétroliers Electricité dont part EnR&R UVE - Electricité Solaire photovoltaïque Thermique fossile Electricité réseau - Part EnR&R	465 13 4402 36 115 6 443 121 23 1 173 6 298	
Biomasse collective et industrielle Solaire thermique Charbon et produits pétroliers Electricité dont part EnR&R UVE - Electricité Solaire photovoltaïque Thermique fossile Electricité réseau - Part EnR&R Electricité réseau - Part fissile	465 13 4 402 36 115 6 443 121 23 1 173 6 298 24 916	
Biomasse collective et industrielle Solaire thermique Charbon et produits pétroliers Electricité dont part EnR&R UVE - Electricité Solaire photovoltaïque Thermique fossile Electricité réseau - Part EnR&R Electricité réseau - Part fissile Electricité réseau - Part fossile	465 13 4 402 36 115 6 443 121 23 1 173 6 298 24 916 3 584	

988 GWh/an soit moins de 1 % des consommations énergétiques actuelles de la MGP

Potentiel estimé par le BRGM : 29.75 TWh/an, soit 29 % des consommations actuelles.

Mix énergétique PCAEM 2030



Objectif PCAEM 2030 : 5,4 TWh/an de production géothermique



06/12/2021

Ordre du jour

- 2. Présentation des principaux éléments de diagnostic 15:40
- 3. Retour d'expérience et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine
 - Echanges en sous-groupes 16:20
- 5. Restitution des travaux des sous-groupes 17:20
- 6. Synthèse et présentation des étapes suivantes 17:5

15:55

Retours d'expériences et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine

Timothée DUPAIGNE – Hydrogéologue | BRGM

Virginie BOSSET –
Directrice de la
construction & Henri
DAVASSOU – Chef de
service Opérations
neuves et
réhabilitations | Ville de
Bois-Colombes



Marion METTRY – Directrice Energies renouvelables | SIPPEREC





Géothermie de surface (très basse énergie)

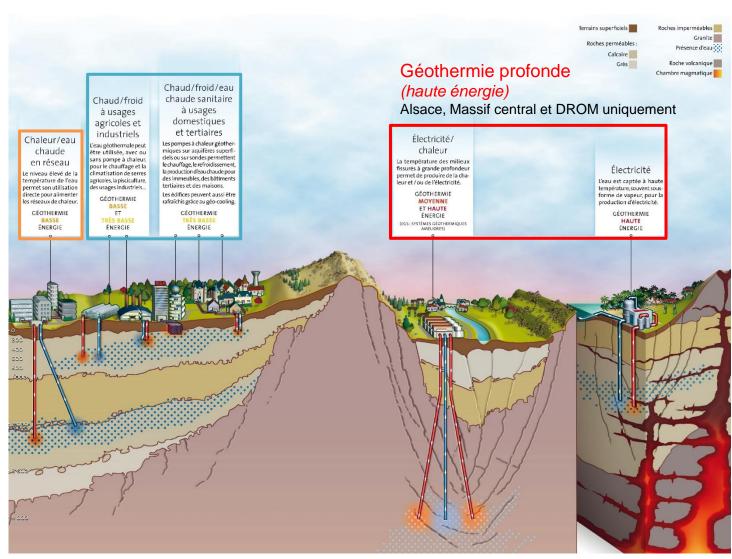
2254 opérations connues en IdF (probablement beaucoup plus si on inclue l'ensemble des technologies faisant appel à une Pompe à Chaleur)

Géothermie profonde (basse énergie)

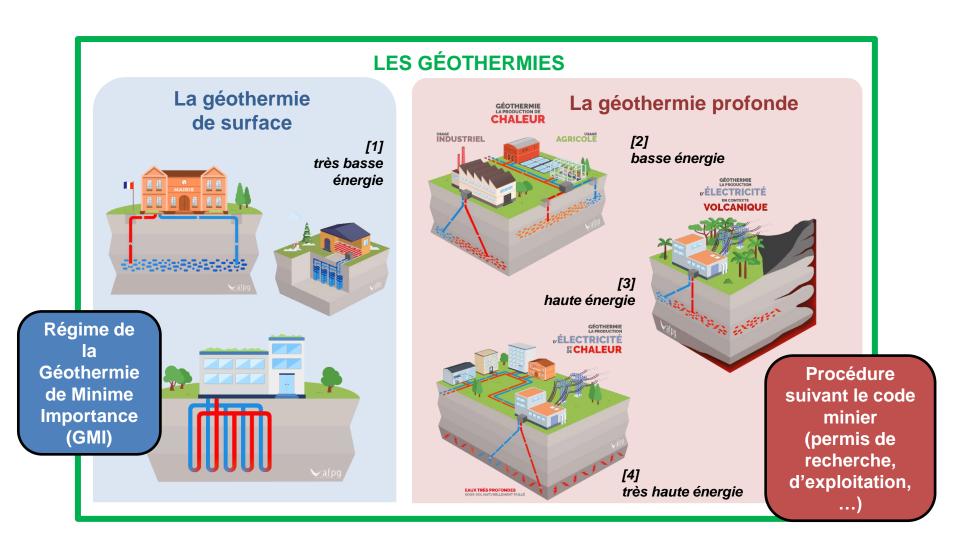
En Île-de-France:

- 172 forages atteignent la nappe du Dogger (#1700m)
- 12 forages à l'Albien (#600m)
- = 50 centrales géothermiques en fonctionnement
- = première énergie renouvelable en IdF

SDEM de la MGP - 2/12/2021



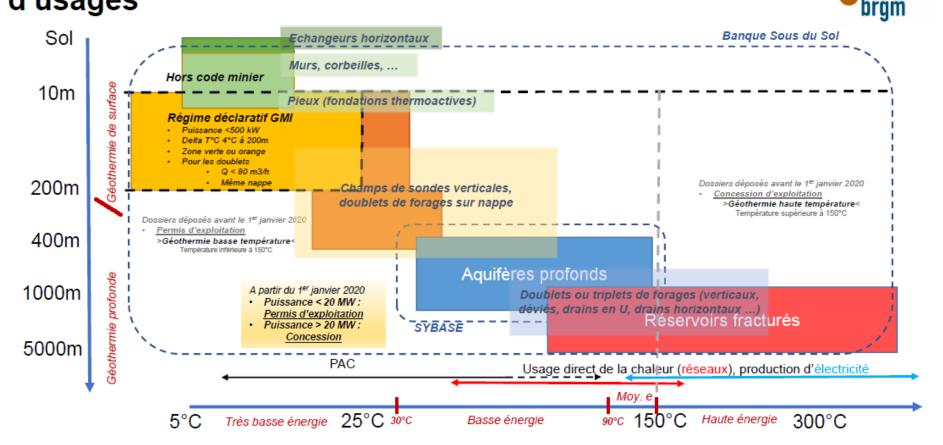




SDEM de la MGP - 2/12/2021

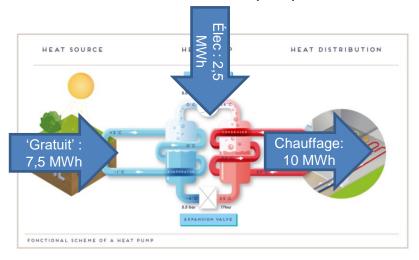
Représentation schématique des différentes géothermies

Articulation entre géothermie de surface et profonde, termes d'usages



LA GÉOTHERMIE DE SURFACE

- Fourniture de chaud et/ou de froid via une pompe à chaleur
- Fourniture de frais sans pompe à chaleur









Sonde géothermique verticale

Champs de sondes verticales

Doublets (2 puits): Pompage et réinjection de l'eau souterraine

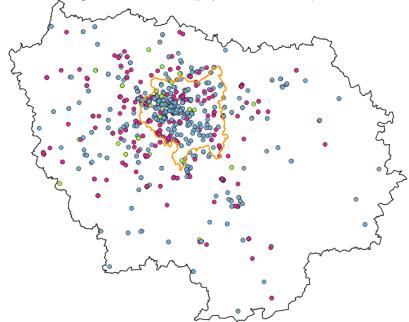
- Technologie mature
 - o Pas d'émission de particules, silencieux, invisible en surface, non-intermittent
 - Possibilité de rafraîchissement gratuit en été, faible coût de fonctionnement en hiver, hautes performances environnementales

Géothermie de surface au sein de la MGP : Ressources

- → 3 nappes habituellement exploitées, d'autres potentielles
- → Sondes possibles presque partout (conductivité thermique assez homogène de 1,98 W/mK)

Opérations de géothermie de surface (rose : sondes, bleu : nappes, vert : indéterminé)

Source : Observatoire de la géothermie de surface (projet national en cours)

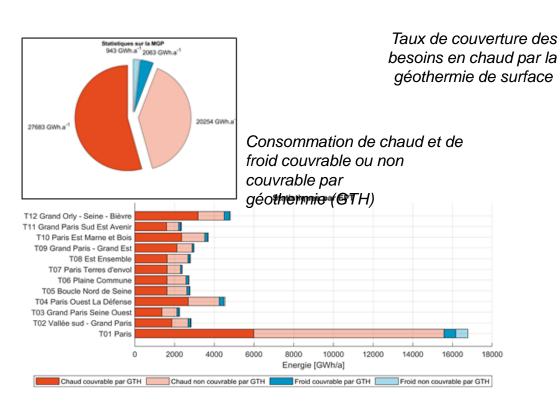


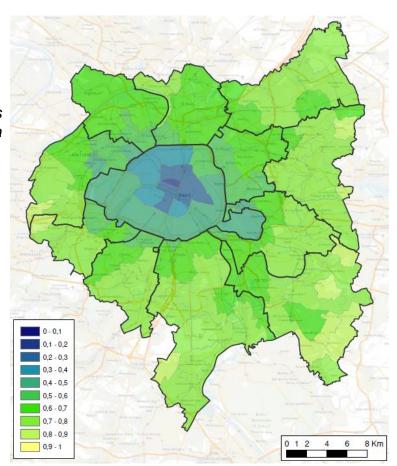
		Unité lithostratigraphique	Age	Epoque	
		Alluvions : graviers et sables	Quaternaire		Aquifères alluviaux
m 1 🥫		Sables de Lozère, Sables de Sologne	Durdigalien	Miscène	
g ₃ ,		Calcaire de Beauce	Chattien		
924		Sables et grès de Fontainebleau	Stampien	Oligocène	Aquifère multi-couche de l'Oligocène : Calcaires de Beauc Sables de Fontainebleau et Calcaire de Brie
gz.	1000	Marnes à huîtres		_	Calcaire de Brie
g 16		Calcaire de Brie			
g 1.		Marnes veries	Sannoisien		
e _{zь}	2222	Marnes supragypseuse, Marnes de Pantin			
e _{2b}		Marnes supragypseuse, Marnes d'Argenteuil			
e ₂₀	ACA 6 ACA 6 A ACA 6 ACA 6 ACA 6 ACA 6 ACA 6 ACA 6 A ACA 6 ACA 6 ACA 6 ACA 6 AC	Masses et marnes du gypse ou Calcaire de Champigny	Bartonien supérieur (Ludien)		Aquifère multi-couche du Calcaire de Champigry
e 34		Marnes et Caillasses	Lutétien supérieur		
e5.		Calcaire grossier	Lutétien inférieur	Eocène	
Cel	7	Argiles de Laon	Cuisien		
e.		Sables de Cuise	Cuisieri		Aquifère multi-couche de
e ₃₄	V No m →	Sables du Soissonnais, Sables supérieure	Sparnacien		l'Eocène moyen et inférieur
С _{3с}		Fausse glaises du Vexin			
е _{зь}		Sables d'Auteuil			
е _з ,		Argile plastique			
C ₁	TAR S	Conglomérat de Maudon			
e,	177	Calcaire pisolithique et marnes de Meudon	Montien	Paléocène	
C, 🚦	1 1 2 1 2 1 2	Craie		Crétacé	Aquifère de la Craie

Source: Rapport BRGM/RP-53306-FR, 2004

Résultats de la cartographie du potentiel géothermique de la MGP (rapport RP71139 à venir)

A l'échelle de la métropole, on estime que la géothermie pourrait couvrir 29,75 TWh/a de la consommation actuelle en énergie thermique (i.e. chaud et froid pour un total de 50,94 TWh/a.





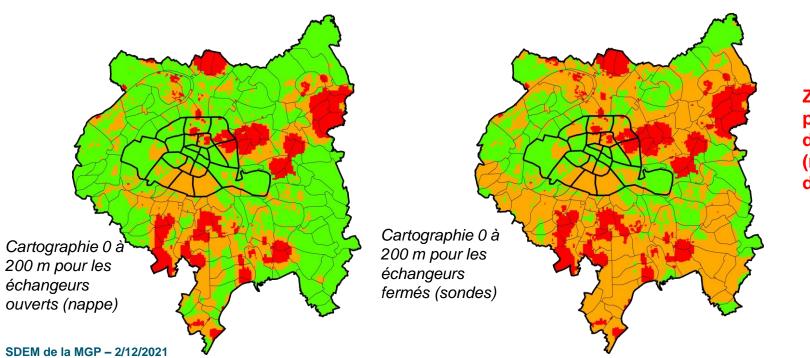
SDEM de la MGP - 2/12/2021



Aspects réglementaires

Régime « **Géothermie de Minime Importance** » défini par Décret n°2015-15 du 8 janvier 2015 :

- Géothermie sur nappes et sur sondes
- Entre 10 et 200 m de profondeur
- Puissance extraite du sous-sol inférieure 500 kW
- → Si les conditions sont réunies : simple déclaration en zone verte, dossier avec expertise en zone orange, dossier d'autorisation en zone rouge (géothermie possible mais pas sous le régime de la GMI)



Zones rouges principalement dues au gypse (risque de dissolution)



Avantages de la géothermie de surface

Régime réglementaire facilité (GMI)

Ressource disponible en tout point (local) et donc indépendance possible

Energie compétitive sur le moyen terme car coûts d'entretien limités et consommation électrique réduite

Filière structurée : foreurs, bureaux d'études en géothermie, qualification (qualit' ENR)

Coordination des actions d'animation assurée par l'AFPG

Énergie discrète (très peu de place)

Potentiel de développement identifié important

Dans le contexte du réchauffement climatique : la géothermie c'est aussi du froid (notamment : geocooling)

Financement possible à hauteur de 20 à 30% des coûts éligibles (selon certains critères – ADEME Fonds chaleur et région IdF)

Freins identifiés au développement de la géothermie de surface au sein de la MGP

Espace disponible (contexte urbain à ultra-urbain)

Investissement important avec temps de retour sur investissement potentiellement important (>10 ans)

Manque de visibilité de la technologie pour certains maîtres d'ouvrage

Technologie peu mise en avant en amont du projet

SDEM de la MGP - 2/12/2021



Perspectives de développement

Fondations thermoactives

- Solution permettant d'inclure les échangeurs géothermiques directement dans les fondations (pieux, ...) des bâtiments en cours de construction) = aucun besoin d'espace (sous le bâtiment)

Intégration aux réseaux de chaleur

- Verdissement des réseaux de chaleur

Boucles d'eau tempérée

 Développement de petits réseaux à basse température pour subvenir à des besoins de chaud et de froid dans les écoquartier = solution modulable mutualisant les productions et les consommations d'énergie entre les différents bâtiments raccordés

Stockage de chaleur

- Stockage de chaleur produite par différents dispositifs (ex: panneaux PV) dans le sous-sol pour réutilisation pendant l'hiver

Forages déviés

Réalisations de plusieurs forages à partir d'un même point en surface

Outils d'aide à la décision

- Il est parfois difficile de comparer la géothermie à d'autres technologies. L'ensemble de la filière ainsi que des start-ups essayent de proposer des outils d'aide à la décision.

Innovations à venir dans les infrastructures souterraines ? Métros, RER, parkings, etc.

SDEM de la MGP – 2/12/2021



Quelques documents de référence

Disponibles sur https://www.geothermies.fr/











SDEM de la MGP - 2/12/2021





Retours d'expériences et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine

Timothée DUPAIGNE – Hydrogéologue | BRGM

Virginie BONNET –
Directrice de la
construction & Henri
DAVASSOU – Chef de
service Opérations
neuves et
réhabilitations | Ville de
Bois-Colombes



Marion METTRY – Directrice Energies renouvelables | SIPPEREC





Présentation des 2 installations géothermiques de la Ville de Bois-Colombes



Ville de Bois-Colombes

Bois-Colombes, commune de près de 30 000 habitants située dans la Boucle Nord des Hauts-de-Seine, s'engage depuis plusieurs années dans une politique de renouvellement urbain d'envergure, à laquelle est annexé un volet environnemental multiforme et ambitieux.

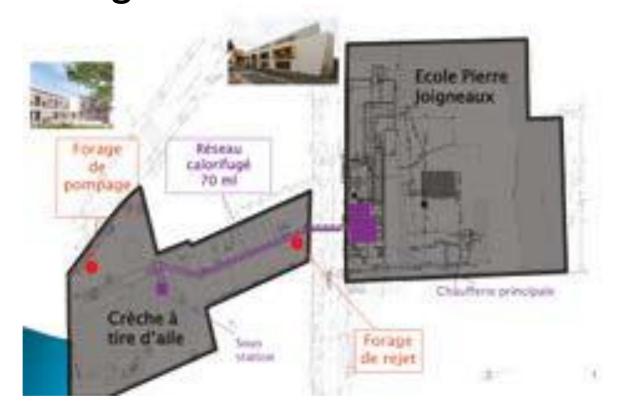
En partenariat avec des acteurs tels que FEDER, région IdF, département des Hauts-de-Seine et ADEME, la commune de Bois-Colombes a mis en œuvre 2 installations de géothermie avec l'objectif de produire une part d'énergie renouvelable pour les besoins énergétiques des équipements communaux.

1ère installation en 2015 à l'école Pierre Joigneaux

2ème installation en 2018 au complexe sportif Albert-Smirlian



1^{ère} installation mutualisée pour l'école Pierre Joigneaux et la crèche A Tire d'Aile





1ère installation géothermique

Usage	Production d'énergie renouvelable pour les besoins énergétiques des 2 équipements communaux à savoir le groupe scolaire Pierre Joingneaux de 4 598 m² et la crèche A Tire d'Aile de 1 000 m²
Installation achevée en 2015	1 doublet géothermique comprenant un puit de production de 50 mètres de profondeur qui prélève l'eau de la nappe à 13°C, et un deuxième puit d'injection qui rejette l'eau dans la nappe à 8°c.
Equipements techniques	 Un échangeur à plaque Deux PAC eau-eau de 60 kW Une chaudière gaz d'appoint de 180 kW Un ballon de stockage de 1 000 litres Des pompes et autres équipements de régulation (GTB)
Gains énergétique et environnementa I	158 MWh EnR/an, soit environ 49% de taux de couverture EnR 35,8 tonnes CO ₂ évitées par an



2^{ème} installation conjointe pour le complexe sportif Albert-Smirlian et l'école Saint-Exupéry





2^{ème} installation géothermique

Usage	Production d'énergie renouvelable pour les besoins énergétiques des 2 équipements communaux à savoir le complexe omnisports Albert-Smirlian de 6 643 m² et le groupe Saint-Exupéry de 4 311 m² (maternelle et élémentaire).
Installation achevée en 2018	1 doublet géothermique comprenant un puit de production de 50 mètres de profondeur qui prélève l'eau de la nappe à 14,5°C, et un deuxième puit d'injection qui rejette l'eau dans la nappe à 9,5°C.
Equipements techniques	 Un échangeur à plaque Une PAC eau-eau de 86,8 kW Une chaudière gaz d'appoint de 787 kW Un ballon de stockage de 500 litres Des pompes et autres équipements de régulation (GTB)
Gains énergétique et environnementa I	147 MWh EnR/ an, soit environ 46% de taux de couverture EnR 34,4 tonnes CO ₂ évitées par an

Retours d'expériences et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine

Timothée DUPAIGNE – Hydrogéologue | BRGM

Virginie BOSSET –
Directrice de la
construction & Henri
DAVASSOU – Chef de
service Opérations
neuves et
réhabilitations | Ville de
Bois-Colombes



Marion METTRY – Directrice Energies renouvelables | SIPPEREC





Atelier SDEM Géothermie

2 décembre 2021

Le SIPPEREC, 1^{er} producteur d'énergies renouvelables public local d'Ile-de-France

De l'étude d'opportunité à la réalisation, en passant par le financement, le SIPPEREC accompagne les collectivités dans la mise en place des solutions durables en faveur de la transition énergétique.

centrales photovoltaïques
dont 9 gérées en autoconsommation et 12
sur des lycées de la région lle-de-France

réseaux de géothermie répartis sur 11 communes : Arcueil/Gentilly,
Bagneux/Châtillon, Rosny-sous-Bois/Noisy-le-Sec/Montreuil, Grigny/Viry-Châtillon,
Bobigny/Drancy

3 en DSP attribuées à des opérateurs privés (Dalkia et Engie Solutions)

1 SPL dont le SIPPEREC et les Villes sont actionnaires 1 Régie

2 réseaux de géothermie en projet (avec création d'une SPL) sur les communes de Pantin/Les Lilas/Le-Pré-Saint-Gervais et Malakoff/Montrouge

2 filiales

pour développer des projets d'énergies renouvelables

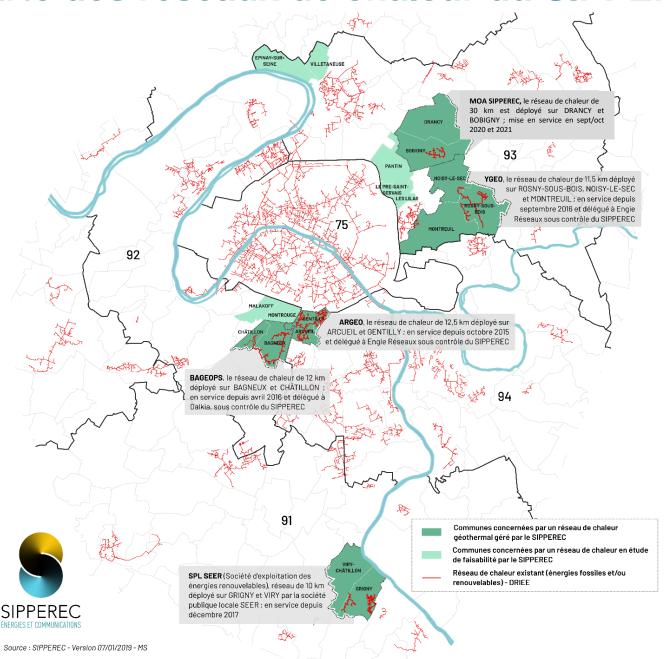




~ 100 000 habitants bénéficiaires



Carte des réseaux de chaleur du SIPPEREC



Un projet structurant et ambitieux : le réseau de chaleur Grigny-Viry

- DSP signée en janvier 2015 et confiée à la Société Publique Locale S.E.E.R
- A fin 2020, près de 90 GWh de chaleur livrée
- Taux d'énergies renouvelables de 72%
- 65 sous-stations sont raccordées au réseau sur 19,3 km de linéaire
- Facture moyenne annuelle : 732 €/an



- Schéma directeur réalisé en 2020 sur le territoire de la Vallée de l'Orge
- Extension prévue sur les communes de Fleury-Mérogis et Sainte-Geneviève-des-Bois (passage de 90 à 132 GWh d'ici 2023)
- Raccordement de la plus grande maison d'arrêt d'Europe à Fleury-Mérogis
- Mise en service d'un 2ème doublet en 2023 à Grigny
- Développement plus lointain : alimentation des villes de Morsang-sur-Orge, Savigny-sur-Orge + export de chaleur sur le réseau Engie de Saint-Michel-sur-Orge en ECS
- Forage d'un 3ème doublet en 2025 à Viry-Châtillon



Principaux enjeux et perspectives

- + Encourager le développement de la géothermie en Ile-de-France en sensibilisant les collectivités et les citoyens aux atouts environnementaux et économiques de la géothermie par la mise en place d'actions de communication ciblées
- + Accompagner les villes déjà raccordées à un réseau de chaleur SIPPEREC dans leurs projets d'extension (y compris dans le cadre de la procédure de classement automatique des réseaux de chaleur)
- + Poursuivre l'identification du potentiel géothermal et des besoins en chaleur en réalisant des études en lien avec les différents acteurs des territoires (Villes, EPT,...) et en travaillant aux côtés des acteurs institutionnels (FNCCR, AMORCE, ADEME, Région, MGP, etc.) dans l'identification de nouveaux territoires propices au développement de la géothermie

Ordre du jour

Restitution des travaux des sous-groupes

Synthèse et présentation des étapes suivantes

Rappel du contexte

Présentation des principaux éléments de diagnostic
 Retours d'expériences et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine
 Echanges en sous-groupes
 15:40
 15:55

Métropole du Grand Paris 15:30

17:20

17:55

Les sous-thématiques travaillées et les questions associées

Caractériser le gisement et identifier les zones prioritaires

Q1 - Quel potentiel réel sur le territoire métropolitain ?

Q2 - Quels potentiels de mutualisation des étapes préalables de caractérisation du gisement ?

Q3 - Comment intégrer cette source d'énergie dans les projets d'aménagement et documents d'urbanisme ?

Concrétiser les projets

Q1 - Quels besoins de sensibilisation des élus, porteurs de projets ?

Q2 - Quels besoins de formation des agents et des professionnels ?

Q3 - Quels écueils à lever pour faciliter la concrétisation des projets ?

Q4 - Quelles modalités de financement ?

Q5 - Quelles démarches d'accompagnement mettre en place ?



Présentation des consignes de travail en sous-groupe

- Cliquer sur le lien Mural transmis dans l'outil de conversation Zoom
 - Tour de table Identifier un secrétaire et un porte-parole
 Prise de connaissance des questions



- Echange collectif autour de la thématique et des premiers éléments de réponses aux questions posées
 - 4 Identification collective d'idées d'actions

Ordre du jour

Rappel du contexte
 Présentation des principaux éléments de diagnostic
 Retours d'expériences et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine
 Echanges en sous-groupes
 15:30
 15:40
 Echanges en sous-groupes
 16:20

5. Restitution des travaux des sous-groupes

17:20

6. Synthèse et présentation des étapes suivantes

17:55



Ordre du jour

2. Présentation des principaux éléments de diagnostic 15:40

3. Retours d'expériences et attentes vis-à-vis de la démarche métropolitaine D 15:55

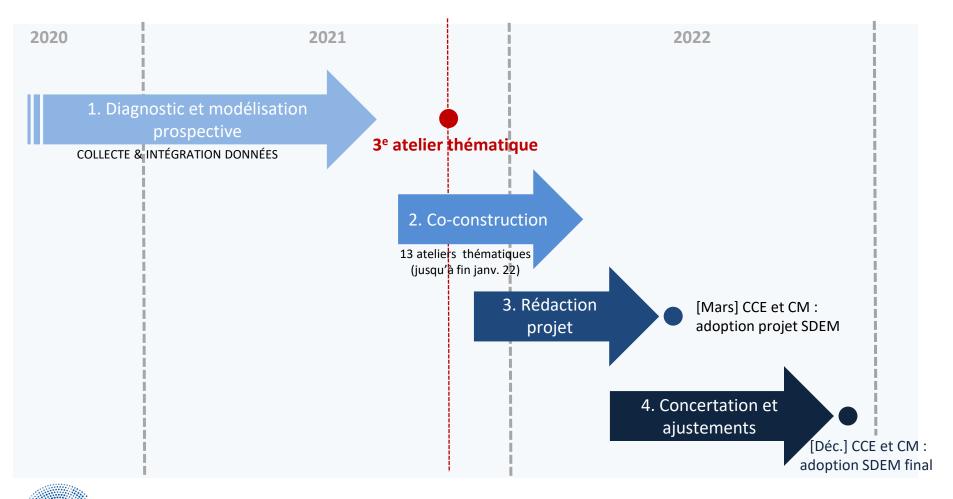
4. Echanges en sous-groupes (b) 16:20

5. Restitution des travaux des sous-groupes (17:20)

6. Synthèse et présentation des étapes suivantes (1) 17:55



Un calendrier visant l'adoption du SDEM fin 2022



06/12/2021

Des ateliers thématiques permettant de donner corps à une stratégie opérationnelle partagée et co-portée

Thématique 1 – Faire évoluer les réseaux de manière cohérente et coordonnée

Créer et développer les réseaux de chaleur urbains	9 novembre 2021
Développer les synergies entre les différents réseaux énergétiques	25 novembre 2021

Thématique 2 – Engager l'évolution du mix énergétique métropolitain dans les faits

Développer le biogaz et l'hydrogène bas-carbone	22 novembre 2021
Développer la géothermie, principal potentiel métropolitain	2 décembre 2021
Massifier le développement d'infrastructures énergétiques solaires	7 décembre 2021
Valoriser les énergies fatales	janvier

Thématique 3 – Maitriser la demande en énergie

Engager des initiatives concourant à la sobriété énergétique	30 novembre 2021
Poursuivre l'effort de rénovation énergétique du bâti résidentiel	14 décembre 2021
Soutenir l'amélioration de la performance énergétique du secteur tertiaire	17 décembre 2021

Des ateliers thématiques permettant de donner corps à une stratégie opérationnelle partagée et co-portée

Thématique 4 – Développer une mobilité bas carbone

Atelier n°10 : Développer une mobilité décarbonée

Thématique 5 – Articuler la planification énergétique avec les documents d'urbanisme

Atelier n°11 : Intégrer les enjeux énergétiques dans les documents d'urbanisme

Atelier n°12 : Outiller les aménageurs/promoteurs

Thématique 6 – Innover à l'échelle métropolitaine : stockage, gestion intelligente et open data

Atelier n°13 : Innover dans le domaine de l'énergie à l'échelle métropolitaine

11 janvier 2022

